

Annnonce aux Médias

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: MA015f09

Tél. +33(0)3 90 21 49 36

Fax + 33(0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède

Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 25.02.2009

Table ronde sur « Les villes interculturelles » : la vision du Congrès pour une politique locale novatrice

Date : Mercredi 4 mars, à partir de 15h15, dans le cadre de la session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Lieu : Hémicycle du Conseil de l'Europe, Strasbourg (France)

Description : Le programme « Cités interculturelles » s'appuie sur l'expérience et les bonnes pratiques de 12 villes pilotes européennes* concernant la gestion de populations diverses. Cette diversité est considérée comme une source d'innovation, de croissance et de progrès social et non comme un obstacle ou une menace. Le programme introduit la notion d'**interculturalisme**, qui consacre le pluralisme culturel dans le cadre des valeurs communes, en particulier des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'action conjoint entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, fait l'objet d'une recommandation et d'une résolution qui seront soumises pour adoption à l'issue de la table ronde. A l'occasion de ce débat, la dimension interculturelle de la Charte urbaine II –manifeste du Congrès pour une nouvelle urbanité, sera présentée par le rapporteur Carlos Alberto Pinto (Portugal, PPE-DC).

**Heinz Buschowsky, maire de Berlin-Neukölln (Allemagne),
Adam Wasilewski, maire de Lublin (Pologne),
Dmytro Sychov, maire de Melitopol (Ukraine),
Graziano Delrio, maire de Reggio Emilia (Italie),
Thomas Facchinetti, Délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel (Suisse) et
Georges Kepenekian, maire adjoint de Lyon (France)**

participeront à la table ronde.

Pour un complément d'informations : www.coe.int/interculturalcities
www.coe.int/urban-charter
www.coe.int/congress-session

Contact presse : Division de la communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe : +33 (0)3 90 21 49 36, congress.com@coe.int

* Les villes ci-après participent au réseau : Berlin-Neukölln (Allemagne), Craiova (Roumanie), Londres-Greenwich (Royaume-Uni), Izhevsk (Fédération de Russie), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Subotica (Serbie).

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.
Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions: Ludmila Sfirioaga (Roumanie, SOC),
Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Ian Micallef (Malte, PPE/DC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC),
Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)